

MAIRIE DE CHATELNEUF

580 rue Principale 39300 Châtelneuf

Tél : 03.84.51.61.97

@ : chatelneuf.mairie@wanadoo.fr

Compte rendu de la séance du 17 mars 2022

Salle de la Mairie

580 rue Principale

Report de la séance du 11/03/2022 « quorum non réunis »

Sont présents : Bruno RAGOT (Maire), Stéphane VANNOZ (1^{er} Adjoint), Jacques GIRARDOT (2^{ème} Adjoint) :

Madame la conseillère : Catherine POINOT et Monsieur le conseiller : Pascal FOMINE,

Sont absents : Mesdames Juline DOUCEY et Colette HUMBERT Messieurs : Benjamin MITTAY, David SEILLER, Romain VIENOT, Guillaume BLONDEAU (a donné procuration à Stéphane VANNOZ)

Secrétaire de séance : Stéphane VANNOZ

ORDRE DU JOUR

1° Lecture et approbation des Comptes rendus :

- Séance du 08/02/2022 à l'unanimité
- Séance du 25/02/2022 à l'unanimité

2° Comptes rendus :

a) Communauté de Commune :

Présentation du tour du Jura (cyclisme).

Grands Sites de France (comment évaluer et gérer l'affluence touristique dans ces lieux).

Projet de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Champagnole.

b) Fougemaille :

Rencontre avec la Comcom (olivier Baune) le conseil départemental (Gilbert Blondeau) et la commune du Vaudioux, pour dresser un tableau d'approche de la problématique de rejet des déchets.

Mme Catherine POINOT est désignée référente en charge du dossier.

Prochaine réunion le :08/04/2022.

Visite sur place le : 28/03/2022.

c) SIVOS du Plateau :

Convocation des Maires du plateau pour apporter modification au budget 2022 du SIVOS, s'agissant au vu des difficultés rencontrées d'augmenter le coût de participation par élève à : 1400€.

d) COFOR :

Les communes forestières s'inquiètent des impacts sur les forêts du changement climatique. Une réunion d'informations sur ce sujet eut lieu à Chaux-des-Crotenay.

e) Pannesière :

Réunion du Comité d'Indivision du marais de Pannesière : (Châtelneuf le 10/03/2022).

Présentation de la transformation du marais depuis les travaux par la fédération des chasseurs.

La remontée du niveau de la nappe phréatique est importante depuis les travaux de reméandrement.

Autre point abordé : Proposer l'adhésion de la commune du Frasnois située en amont du site.

3° Comptes rendus de commissions :

a) Urbanisme :

Habitat inclusif

Châtelneuf fait partie des communes retenues par le département pour participer à une étude diligentée par le cabinet SEDIA concernant ce projet.

b) Site WEB :

Des améliorations sont à apporter avec l'hébergeur. La présentation du site aura lieu en commission animation le 07/04 prochain.

4° Délibération :

03032022 : Déclassement pour partie d'un chemin communal du domaine public pour l'intégrer au domaine privé de la Commune :

Suite à la demande de Monsieur Julien SALABAY et Madame Charlotte RAGOT en date du 23 octobre dernier concernant leur volonté d'acquérir pour partie le chemin communal partageant leur propriété.

Ce chemin n'étant plus utilisé depuis des décennies, après avoir pris renseignement auprès de Maître Emmanuelle OUDET-ELIEN, il convient, pour la partie concernée, d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé de la Commune.

Il est proposé au conseil municipal :

- de prononcer le déclassement du domaine public et d'intégrer au domaine privé communal, pour partie le chemin : non cadastré lieu-dit « Couloir BAYARD ».

Monsieur le Maire n'a pas pris part à cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le déclassement, pour partie, de ce chemin communal du domaine public pour l'intégration au domaine privé de la Commune.

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires,

04032022 : Réfection de la toiture de l'Église et réfection de l'atelier communal :

Contexte actuel :

Toiture Église :

Au vu de la dégradation importante de la toiture de l'Église, qui occasionne des dégâts intérieurs, il est nécessaire de procéder à sa rénovation.

Atelier communal :

L'atelier communal, ancien garage non isolé, nécessite le remplacement des fenêtres et portes existantes pour apporter confort et sécurité à notre employé communal.

Objectifs :

Réaliser des travaux d'entretien nécessaire afin de préserver le patrimoine communal.

1. Constitution du dossier

Devis :

- TRAVAILLOT réfection toiture Église : 69 189.00 TTC soit 57 657.50 HT
- TRAVAILLOT menuiseries Atelier : 7 477.69 TTC soit 6 231.41 HT

Durée estimée :

2 mois jours à partir du début d'intervention de l'entreprise

Coût global :

Coût global 76 666.69 TTC soit 63 888.91 HT

Date de début de travaux :

30/05/2022

2. Plan de financement du projet :

- DSJ (dotation solidaire jura) CCCNJ :	21 296.30
- DSJ (dotation solidaire jura) Conseil Départemental :	21 296.30
- Commune de Châtelneuf :	34 074.09
- Dont FCTVA récupérable :	12 576.40

Après en avoir délibéré :

- le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'inscription de ce projet à la DSJ.
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires,

5 ° Questions diverses :

Urgence UKRAINE : La commune met en place un point de collecte pour toute aide apportée situé sous le préau.

Séance levée à : 21 h 00

Le 17/03/2022

Le Maire :

Bruno RAGOT



